tes, elle est devenue pratique courante dans d'autres pays. L'objectif de 2.5% du PNB pour 1980 que nous avions recommandé était peut-être trop élevé. Il dépasse certainement de loin notre capacité actuelle. Il serait sans doute plus réaliste de viser à 1.5% en 1982, même si cela devait laisser le Canada au bas de la liste des pays industrialisés. Quels que soient les chiffres et la méthode utilisés, nous encourageons fortement le ministère d'État aux Sciences et à la Technologie à fixer des cibles précisant l'ampleur et la distribution que l'effort scientifique national devrait atteindre en 1982 et les soumettre à l'approbation du Cabinet. Comme l'expérience le prouve, ce n'est pas fortuitement qu'il sera possible d'éliminer les faiblesses de cet effort.

Lorsque le gouvernement aura accepté les objectifs et les indicatifs devant orienter l'effort scientifique national, le MEST sera en mesure d'élaborer un plan ainsi qu'un modèle budgétaire qui pourront servir à évaluer les propositions de dépenses des ministères, ainsi que le promettait M^{me} Sauvé en février 1974. Sans un modèle budgétaire pour les sciences, qui expose en détail les objectifs de la politique scientifique et les contributions que le gouvernement est censé apporter à l'effort scientifique national, le MEST ne dispose pas d'un cadre de référence adéquat pour étudier et évaluer les propositions ministérielles. Si l'on veut que ce ministère joue son rôle intelligemment, il faut rapidement combler cette lacune.

Lorsque le MEST soumettra son plan à l'approbation du gouvernement, nous espérons qu'il pourra persuader le Conseil des ministres que les dépenses fédérales au titre de la recherche ne devraient pas être soumises à des considérations budgétaires à court terme, qu'elles devraient s'accroître plus régulièrement et plus rapidement qu'au cours des récentes années pour se conformer aux objectifs nationaux, et que la priorité devrait d'abord être accordée à l'aide à l'industrie et ensuite au soutien de la recherche et du développement dans les universités. Récemment ces priorités n'ont pas été respectées. Une fois de plus, les indicatifs devraient servir de guides et de critères d'évaluation.

Le climat public pour l'innovation privée. Il est évident que toutes sortes de décisions gouvernementales ont été prises au cours des dernières années, sans tenir compte suffisamment de leur effet néfaste sur la recherche et le développement et sur le volume d'innovations industrielles. La façon dont les programmes de lutte contre l'inflation et d'austérité ont été mis en œuvre et dont la législation sur les fusions a été préparée ne sont que deux exemples parmi tant d'autres de ce manque de considération. Il est inutile que le gouvernement encourage les activités de recherche et de développement dans l'industrie par des diminutions d'impôts et d'autres stimulants fiscaux si d'autres politiques tendent à les freiner.

En 1972, nous avons proposé qu'un comité interministériel veille à maintenir un climat favorable aux innovations et avertisse le gouvernement des menaces éventuelles ou réelles que présentent les politiques nouvelles ou